



**RETURN BIDS TO :**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**  
Bid Receiving - Réception des soumissions:

Attn : Melanie Perrin  
Service Correctionnel du Canada  
Services de contrats et de gestion du matériel  
3427 Faithfull Ave  
Saskatoon SK S7K 8H6  
RE:53200-17-2441710

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

**Proposal to: Correctional Service Canada**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

**Proposition à: Service Correctionnel du Canada**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments — Commentaires :**

“THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A SECURITY REQUIREMENT” «LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE AUCUNE EXIGENCE RELATIVE À LA SÉCURITÉ.»

**Issuing Office – Bureau de distribution**

Correctional Service Canada (CSC)  
Contracting and Materiel Services  
Regional Headquarters – Prairies  
3427 Faithfull Avenue  
Saskatoon, Saskatchewan  
S7K 8H6

<b>Title — Sujet:</b> Services de télévision payés par les détenus	
<b>Solicitation No. — No. de l'invitation</b> 53200-17-2441710	
<b>Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation</b> 002	<b>Date:</b> 31 mai, 2017
<b>Solicitation Closes — L'invitation prend fin</b> at /à : 14 :00 heure normale du centre on / le : le 30 juin, 2017	
<b>F.O.B. — F.A.B.</b> Plant – Usine: ___ Destination: ___ Other-Autre: ___ L'établissement Grande Cache	
<b>Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à:</b> Melanie Perrin 501Contracts@csc-scc.gc.ca	
<b>Telephone No. – No de téléphone:</b> 306-659-9253	<b>Fax No. – No de télécopieur:</b> 306-659-9317
<b>Destination of Goods, Services and Construction:</b> <b>Destination des biens, services et construction:</b>  L'établissement Grande Cache, Grande Cache, AB	
<b>Instructions: See Herein</b> <b>Instructions : Voir aux présentes</b>	



## La modification 002 à l'invitation vise

1. la fourniture de réponses aux questions 1 à 3 reçues au cours de la période d'invitation;
  2. le téléversement des documents *Énoncé des exigences techniques* et *Directive du commissaire DC-341*.
- 

### 1. Questions et réponses 1 à 3

#### Question

1) La clause 1.3 à la page 22 mentionne que l'entrepreneur pourra gratuitement utiliser des prises précâblées, mais qu'il assumera la responsabilité de l'entretien continu. Pouvez-vous préciser quelles seront les limites de cette responsabilité en ce qui a trait aux éléments de câblodistribution existants? Se limitera-t-elle strictement au câble coaxial à l'arrière de la plaque murale ou englobera-t-elle quelque chose d'autre?

#### Réponse

1) L'entrepreneur fournira un système CATV conformément à l'Énoncé des exigences techniques (EET) SP1000R1E, *Système de câblodistribution – Aux fins d'utilisation dans les établissements correctionnels fédéraux*. Le réseau CATV existant de l'établissement du SCC fonctionne au moyen d'un câble coaxial relié par un connecteur F88 à une plaque métallique murale. L'entrepreneur peut réutiliser l'infrastructure CATV existante. L'entrepreneur a la responsabilité de vérifier les niveaux de transmission conformément à l'EET susmentionnée.

Veillez consulter l'Énoncé des exigences techniques relatives au système de câblodistribution et la Directive du commissaire DC-341 – *Réception et distribution de signaux de télévision*, en guise de référence.

#### Question

2) Serait-il possible que l'établissement fournisse une connexion Internet?

#### Réponse

2) L'établissement ne fournira pas de connexion Internet.

#### Question

3) Est-il possible d'organiser une visite des lieux?

#### Réponse

3) Oui. Une visite facultative des lieux sera possible comme suit :

\*Les soumissionnaires sont invités à participer à une visite facultative des lieux le 12 juin 2017 à 13h, HAR à l'Établissement de Grande Cache, situé av. Hoppe, à Grande Cache, AB. Veuillez confirmer votre présence avant le **8 juin 2017** auprès de Sharon Zirk, à l'adresse [Sharon.Zirk@csc-scc.gc.ca](mailto:Sharon.Zirk@csc-scc.gc.ca) or .

### 2. Deux documents de référence ont été téléversés à titre de référence :

Énoncé des exigences techniques  
Directive du commissaire DC-341

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.